

PARC NATUREL RÉGIONAL
DU MARAIS POTEVIN



ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT ET
AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

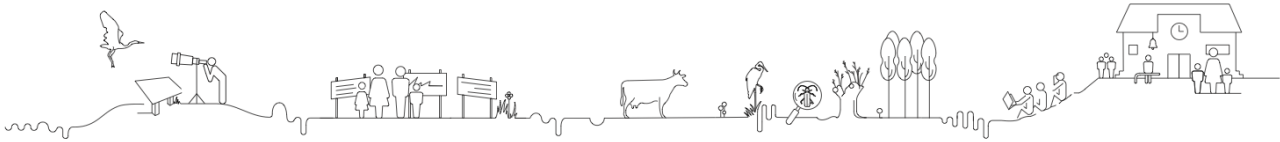
Appel à projets À la rencontre du Marais poitevin

Écoles, collèges, lycées
Année scolaire 2018-2019

Réponse avant le **1^{er} Octobre 2018**

www.pnr.parc-marais-poitiers.fr/eedd18-19 / correspondance@parc-marais-poitevin.fr





A la rencontre du Marais poitevin 2018-2019

Un projet sur le Marais poitevin ?

Le Parc, l'Éducation Nationale et le RENET vous accompagnent.

Afin de faciliter la découverte du Marais poitevin au sein des établissements scolaires, le Parc naturel régional du Marais poitevin lance un nouvel **appel à projets en partenariat avec les services de l'Éducation Nationale**. Il vous permet, en tant qu'enseignant.e, de réaliser un projet pédagogique en :

- bénéficiant d'un **accompagnement** du Parc, de l'Éducation Nationale et du **RENET** (Réseau d'Éducation à la Nature, à l'Environnement et au Territoire du Marais poitevin) ;
- profitant d'une rencontre avec tous les acteurs et d'une **présentation du territoire** afin de finaliser le projet ;
- obtenant une **prise en charge financière directe du Parc naturel régional** sur certaines dépenses.



Bénéficiaires

Les établissements suivants, publics ou privés, sont éligibles :

- Établissements du primaire (maternelles et élémentaires) sur le [territoire du Parc](#) ;
- Collèges, lycées de filières générale, professionnelle et technologique, et lycées agricoles recevant les élèves du [territoire](#) ;
- Maisons Familiales Rurales (MFR) : Mareuil sur Lay, St Martin de Fraigneau, Sansais, St Michel en l'Herm.

Critères d'éligibilité du projet

Dimension Parc

Le projet :

- se déroule sur le territoire du Parc ;
- place l'élève en immersion dans son environnement proche (sortie de terrain) ;
- permet à l'élève de s'approprier son territoire

Démarche pédagogique

La démarche pédagogique du projet :

- rend l'élève acteur de ses découvertes ;
- décline un fil conducteur entre les séances ;
- associe à *minima* deux approches différentes : systémique, expérientielle, artistique, scientifique, sportive... ;
- permet la réalisation de productions individuelles et/ou collectives des découvertes ;
- s'inscrit dans au moins l'un des parcours éducatifs.

Thématiques

Tout thème lié à l'EEDD est éligible (paysage, eau, changement climatique, alimentation, agriculture, éco-habitat, énergie, biodiversité, déchets, patrimoines...).

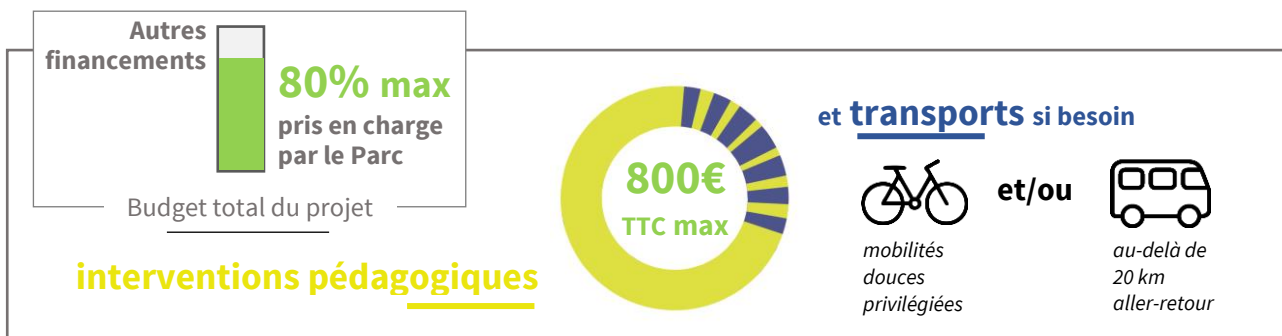
Intervenants

Le projet devra faire intervenir **au minimum** :

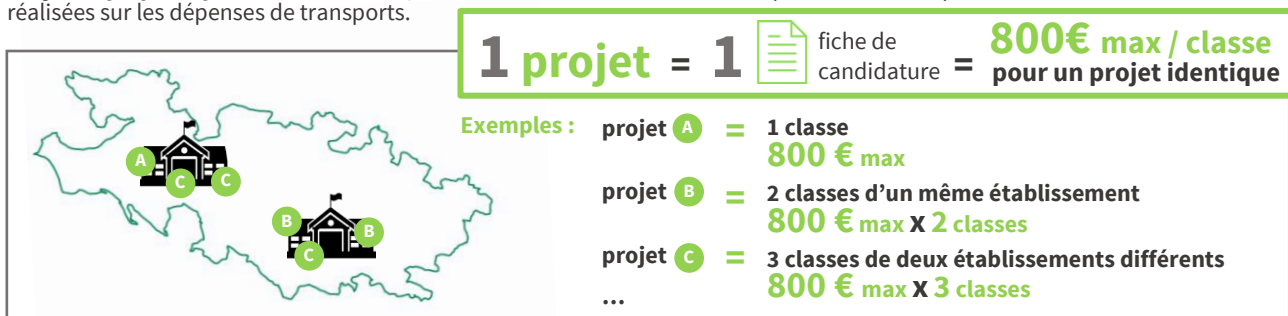
- **2 membres du RENET** – Pour construire le projet, adresser une demande à l'ensemble des animateurs à l'adresse : contact@renet-maraispoitevin.org ; site internet : www.renet-maraispoitevin.org ;
- **1 témoin du territoire**, intervenant.e bénévole hors RENET, pour qu'il partage son expérience du Marais poitevin avec les élèves. Exemples : habitant, professionnel, élu...

Prise en charge financière du Parc

La prise en charge financière s'opère par la commande en direct par le Parc **des interventions et des transports** auprès des prestataires retenus. Le Parc s'engage à prendre en charge le projet à hauteur du financement demandé dans la limite de 800 € TTC maximum.



Projet impliquant plusieurs classes et/ou établissements : une attention particulière sera portée sur les économies d'échelle réalisées sur les dépenses de transports.



- Ne sont pas pris en charge :**
- le matériel nécessaire à la réalisation des productions individuelles ou collectives ;
 - la restauration et l'hébergement des élèves.

Étapes et Engagements



Informations pratiques

Vous êtes intéressé.e par ces modalités mais n'êtes pas sûr.e de pouvoir monter un projet ?

Vous avez l'envie de monter un projet sur le Marais poitevin et avez déjà des pistes de thèmes ?

Vous souhaitez faire intervenir des membres du RENET dans votre établissement ?

Complétez et renvoyez à l'adresse ci-dessous la fiche de pré-candidature ou le formulaire disponible sur <https://pnr.parc-marais-poitevin.fr/pre-candidature> afin de recevoir l'ensemble des documents nécessaires à la préparation de votre projet !

Pour tout renseignement sur l'appel à projet et accompagnement dans votre candidature, contacter :

Aurore Péguin, Chargée de mission Éducation à l'Environnement et au Développement Durable
 Parc naturel régional du Marais poitevin - 2 rue de l'église - 79510 COULON
 05 49 35 15 41 - 06 47 15 86 15 - a.peguin@parc-marais-poitevin.fr